

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

HOULE & CIE., PROPRIÉTAIRES.

2 CENTIMS LE NUMÉRO.

LES DEUX FRÈRES

II

NICOLAS ET LE GENDARME—(Suite.)

Nicolas avait parfaitement compris, cependant, ce que venait de lui dire le gendarme. S'il allait à Salbris, le bruit de l'attentat commis sur le gendarme se répandait, on ouvrait une enquête, et sa présence à lui, Nicolas, auprès du blessé, devenait une preuve terrible contre son père, le meurtrier. Le gendarme lui tendit la main.

— Ecoute, mon garçon, lui dit-il, sans toi je serais mort, car le froid m'aurais pris, et peut-être qu'on n'aurait jamais découvert mon assassin. Il ne faut donc pas que ta bonne action tourne contre toi-même. Reste auprès de moi. Quand je me sentirai un peu plus fort, je m'appuierai sur toi et je tâcherai de gagner le bord du bois.

L'enfant et le gendarme passèrent le reste de la nuit dans la hutte.

Le premier entretenait le feu; l'autre étanchait sa soif ardente avec de la neige.

Au matin, un peu avant le jour, la lune quitta l'horizon.

— Maintenant, allons, dit le gendarme.

Et il sortit en chancelant et s'appuyant des deux mains sur les

épaules de Nicolas. La marche fut longue et pénible. Le blessé trébuchait souvent; souvent les forces lui manquaient, et il était obligé de s'asseoir. Nicolas ne le quittait pas. Enfin, comme

le premier rayon du soleil se montrait, ils atteignirent la lisière de la forêt. On voyait à un quart de lieue de distance les toits et le clocher de Salbris.

— A présent, va-t'en, dit le gendarme. Je me traînerai comme je pourrai. Et ne crains rien, je ne dénoncerai pas ton père!



Il se remit à trembler de tous ses membres.

IV

LA MARIETTE

Son crime accompli, Martin-l'Anguille s'était sauvé. Pendant près d'une heure il avait couru au hasard dans la forêt, en proie à une terreur délirante, le front baigné de sang et les yeux injectés. L'échafaud se dressait devant ses yeux à chaque pas qu'il faisait, et l'épouvante précipitait sa course.

Mais cette surexcitation, facile à comprendre si on songe que, jusque-là, cet homme n'avait commis que des délits de chasse et de pêche, se calma peu à peu avec la douleur de cette blessure qu'il s'était faite à la tête et qui, sans doute, était la cause première de son crime. Alors vint la réflexion, et avec la réflexion le sentiment de conservation qui s'empare de tous les criminels après la perpétration de son crime.

La terre était couverte de neige et chaque pas laissait une empreinte.

Martin, qui d'abord avait couru dans la direction de sa